



**PRÉFET  
DU DOUBS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Coordination  
des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial**

**LE PRÉFET**

à

Mesdames et Messieurs les  
Parlementaires du Doubs

Madame la Présidente du Conseil  
départemental du Doubs

**OBJET : Relance économique dans le Département du Doubs**

Besançon, le 8 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les Parlementaires, Madame la Présidente,

Pour faire suite à nos différents échanges sur la mobilisation du plan de relance dans le département du Doubs, j'ai souhaité vous présenter un bilan des mesures de soutien aux collectivités et par extension à la filière bâtiment et travaux publics locale, les perspectives sur 2021 et un point plus précis sur les mesures de soutien à l'investissement industriel dans le département.

### **I. Les dotations de soutien mobilisées pour relancer l'activité BTP**

#### **A) Bilan sur 2020**

Fortement impactée par la contraction de l'activité économique liée au confinement général du 17 mars, l'activité du secteur BTP a tardé à reprendre, malgré une mobilisation active dans le Doubs.

Au-delà d'un simple accompagnement à la reprise de cette filière, j'ai souhaité mobiliser, très rapidement et dès le mois d'avril, les fonds de soutien à l'investissement de l'État pour soutenir voire stimuler la commande publique et relancer l'activité, avec deux objectifs définis :

- apporter de la visibilité au-delà du report de charges sur l'été, en soutenant des opérations ambitieuses dont le démarrage était prévu au plus tard à l'automne 2020, voire début 2021 pour les opérations soutenues plus récemment,
- pallier aux difficultés de co-activité des entreprises du bâtiment en multipliant les chantiers à court terme, en soutenant des petites opérations prêtes à démarrer.

Ainsi, et à ce jour, ce sont **23 846 125 €** (DETR + DSIL + DSID) qui ont été alloués aux collectivités en faveur de projets prêts à démarrer (dont 2,87 M€ seulement a été attribué à des opérations déjà réalisées ou presque), soit un **volume de commande publique de 89,16 M€**, et un **effet levier de 26,4 %**.

Dotations	Enveloppe engagée	dont Plan de relance	Part	Opérations
<b>Dotations d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR)</b>	<b>10 125 695,00 €</b>	<b>8 254 855,55 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>304</b>
<i>Voirie</i>	4 074 065,50 €	3 576 421,18 €	40,23 %	150
<i>Construction scolaire</i>	2 209 469,37 €	1 693 580,70 €	21,82 %	14
<i>Construction et aménagement public</i>	1 701 639,81 €	1 346 530,24 €	16,81 %	88
<i>Équipements sportifs</i>	1 137 095,16 €	1 121 312,74 €	11,23 %	10
<i>Développement économique et maintien des services en milieu rural</i>	735 204,67 €	705 717,10 €	7,26 %	13
<i>Logement</i>	227 077,66 €	227 077,66 €	2,24 %	6
<i>Informatique</i>	41 142,83 €	9 185,99 €	0,41 %	23
<b>Dotations de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)</b>	<b>11 161 900,00 €</b>	<b>11 077 900,00 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>39</b>
<i>DSIL – catégories d'investissement</i>	9 515 942,31 €	9 515 942,31 €	85,25 %	31
<i>Contrat de ruralité</i>	1 645 957,69 €	1 561 957,69 €	14,75 %	8
<i>dont DSIL FRANCE RELANCE</i>	6 911 000,00 €	6 911 000,00 €	100,00 %	6
<b>Dotations de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID)</b>	<b>2 558 530,00 €</b>	<b>2 558 530,00 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1</b>

## B) Perspectives pour 2021

Maintenu à un niveau identique aux environs de **10 M €**, la **DETR** constituera, aux côtés des axes du plan France Relance, un outil en faveur du soutien aux investissements des collectivités et par extension, de l'activité économique de la filière BTP dans le Doubs.

L'enveloppe **DSIL** nationale restera mobilisée à la même hauteur (570 M € dont 26 M € pour la région BFC et **4,43 M€ environ pour le Doubs**).

Enfin, et dans le cadre de **France Relance**, un abondement exceptionnel complémentaire des dotations de l'État de **1 Md €**, est prévu sur 2021, et réparti en 3 cibles :

- 650 M € dédiés à la rénovation thermique des bâtiments publics du bloc communal et intercommunal via abondement de la DSIL (dont 29,47 M € pour la région BFC et 5,6 M € prévisionnels pour le Doubs) ;
- 300 M € dédiés à la rénovation thermique des bâtiments publics du bloc départemental, via abondement de la DSID (dont 19 M € pour la région BFC) ;
- 50 M € dédiés à la rénovation thermique des équipements sportifs via abondement des moyens d'intervention de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

## Récapitulatif pour 2021 :

Fonds Etat	Enveloppe nationale	Enveloppe régionale	Enveloppe Doubs	Observations
DETR	1,046 Md €	<i>Pas d'enveloppe régionale</i>	10,1 M€	<i>Maintenue à niveau identique – sous réserve de la loi de finances pour 2021</i>
DSIL	570 M €	26 M €	4,43 M €	<i>Non confirmé</i>
DSIL Exceptionnelle France Relance	650 M €	29,47 M €	5,6 M €	<i>Non confirmé</i>
DSID	212 M €	9,96 M €	<i>Selon projets présentés</i>	<i>Maintenue à niveau identique – sous réserve de la loi de finances pour 2021</i>
DSID Exceptionnelle France Relance	300 M €	19 M €	<i>Selon projets présentés</i>	
Crédits rénovation des équipements Agence nationale du Sport	50 M €	Non définie	<i>Selon projets présentés</i>	

## II. Le soutien aux investissements industriels

Le plan France Relance vise à moderniser l'industrie et à l'accompagner à passer le cap de la transition écologique. Au-delà des différents appels à projets de l'ADEME, je souhaite vous présenter un premier bilan de la mobilisation des fonds industriels du volet compétitivité.

Le volet « Compétitivité » du plan France Relance comporte des aides aux projets industriels de modernisation et de relocalisation, distribuées sous forme de subvention aux projets éligibles :

- **Un volet national** cible des investissements industriels dans les filières stratégiques (aéronautique, automobile, agro-alimentaire, santé, électronique, intrants essentiels de l'industrie et télécommunications 5G).
- **Un volet territorial** cible les investissements industriels à dimension territoriale susceptibles de démarquer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire.

Dans ce cadre, vous trouverez ci-après un focus plus particulier sur cinq dispositifs mobilisables par les industries du Doubs :

- Soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile
- Soutien aux investissements de modernisation de la filière aéronautique
- Soutien à l'investissement dans des secteurs stratégiques pour la résilience de notre économie
- Soutien aux projets industriels dans les territoires
- Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur.

Mesure	Projets cibles	Dotation du fonds	Bénéficiaires et montant minimum	Modalités de dépôt
<b>Soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile</b>	Projets de modernisation, diversification, transformation numérique et écologique de l'outil de production. Ce fonds entend aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels.	200 M€ en 2020 600 M€ sur trois ans.	Les bénéficiaires sont les entreprises ayant un projet d'investissement industriel d'au moins 200 000 € et qui ont réali- sé au moins 15 % de leur chiffre d'affaires dans l'automobile sur les 2 der- nières années.	Les projets sont à déposer en ligne sur la plateforme nationale de Bpifrance, et sont instruits par la Direction générale des entreprises (DGE) et le niveau national de Bpifrance. Les cahiers des charges détaillés fi- gurent sur le site de BPI France.
<b>Soutien aux investissements de modernisation de la filière aéronautique</b>	Projets de modernisation, diversification, transformation numérique et écologique de l'outil de production. Ce fonds entend permettre aux acteurs de la filière de rebondir en développant des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques. L'objectif est de préserver les compé- tences et de préparer l'avion vert du futur.	100 M€ en 2020 300 M€ sur trois ans	Les bénéficiaires sont les entreprises ayant un projet d'investissement indus- triel d'au moins 200 000 € et qui ont réali- sé au moins 15 % de leur chiffre d'affaires dans l'aéronautique sur les 2 der- nières années.	
<b>Soutien à l'investissement dans des secteurs stratégiques pour la résilience de notre économie</b>	Projets d'investissement, de (re)localisation ou renfor- cement d'unités de production, dans les filières et chaînes de valeur stratégiques. Ce fonds vise à réduire le degré de dépendance vis-à- vis de fournisseurs hors France et Europe	100 M€ en 2020 600 M€ sur trois ans	La mesure s'adresse à toutes les entre- prises des secteurs concernés ayant un projet d'investissement industriel d'au moins 1 million d'euros. L'aide est accor- dée sous forme de subvention.	
<b>Soutien aux projets industriels dans les territoires</b>	Projets structurants, prêts à être engagés rapidement, afin de favoriser la relance de l'industrie française et la compétitivité des entreprises en lien avec les régions. Le dispositif n'est pas limité géographiquement aux Territoires d'industrie.	150 M€ en 2020 400 M€ sur trois ans	Peuvent candidater les entreprises, les associations, les groupements d'em- ployeurs ayant une personnalité morale et les établissements de formation.	Les projets sont à déposer sur des es- paces dédiés à chaque région et sont instruits dans une logique de proximité par la Préfecture de région, le Conseil régional et les directions régionales de Bpifrance.
<b>Aide à l'investisse- ment de transforma- tion vers l'industrie du futur</b>	Cette mesure vise à soutenir la montée en gamme des PME et ETI industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies (fabrication ad- ditive, robotique, réalité virtuelle ou augmentée, logi- ciels de conception, contrôle non destructif, etc.).	40 M€ en 2020 140 M€ en 2021 et 100 M€ en 2022 sous réserve de vote du Parlement.	Toutes les PME et ETI industrielles qui réalisent un investissement de transfor- mation vers l'industrie du futur. Il s'agit d'une aide pour l'acquisition d'un bien inscrit à l'actif immobilisé et affecté à une activité industrielle sur le territoire fran- çais, lorsque ce bien relève de l'une des catégories listées Pas de montant mini- mal de dépenses éligibles. La subvention peut atteindre 40% du montant de l'invest- tissement.	Le dispositif est géré par l'Agence de services et de paiement (ASP), qui re- çoit et instruit les demandes de sub- vention, puis verse les aides.

## Bilan de la mobilisation des appels à projets au 1<sup>er</sup> décembre 2020 :

Appel à Projets	Entreprise	Ville	Type	Dép	Assiette retenue	Aide	Date notification
INVESTISSEMENT INDUSTRIEL DANS LES TERRITOIRES	Jean-Louis Burdet SAS	Dampriehard	Grande entreprise	25	1 300 000,00 €	200 000,00 €	15/10/20
	Ets JARDOT Christian S.I.S.	Badevel	PME	25	431 000,00 €	200 000,00 €	15/10/20
	CHEVAL FRERES	Avoudrey	ETI	25	1 486 484,00 €	800 000,00 €	15/10/20
	SILVANT	Besançon	PME	25	2 490 000,00 €	800 000,00 €	15/10/20
	CUINET SOLUTIONS DECHETS	Dampriehard	PME	25	1 562 695,00 €	745 000,00 €	15/10/20
		Tarcenay-Foucherans	PME	25	3 400 000,00 €	600 000,00 €	15/10/20
<b>Bilan investissement industriel</b>					<b>3 345 000,00 €</b>		<b>pour 6 projets</b>

+2 dossiers en cours d'instruction et 18 dossiers réorientés vers d'autres appels à projets Etat / BPI ou CR BFC

AUTOMOBILE	AMTE	Thisse	ETI	25	775 000,00 €	620 000,00 €	13/09/20
	AURIM	Audincourt	PME	25	694 261,00 €	555 419,00 €	22/10/20
	SCODER	Besançon	PME	25	5 217 846,00 €	1 204 000,00 €	22/10/20
	STREIT MECANIQUE	Pays de Clerval	ETI	25	1 729 000,00 €	800 000,00 €	22/10/20
		Besançon	PME	26	1 603 000,00 €	762 400,00 €	22/10/20
	DECOUPE H2O	Brognaud	PME	25	675 000,00 €	540 000,00 €	05/11/20
	MC3S	Etupes	PME	25	500 000,00 €	400 000,00 €	05/11/20
	INDUSTRIE THERMOFORMAGE	Autchaux	PME	25	2 440 000,00 €	800 000,00 €	05/11/20
	MECANO SOUDURE	Besançon	PME	25	18 830 000,00 €	800 000,00 €	Validé – Non officiel
	R. BOURGEOIS SA	Besançon	PME	25	18 830 000,00 €	800 000,00 €	Validé – Non officiel
<b>Bilan fonds auto</b>					<b>6 481 819,00 €</b>		<b>pour 9 projets</b>

+ 2 dossiers en cours d'instruction et 17 dossiers en file d'attente

AERONAUTIQUE	ALLIANCE SA	Saint-Vit	PME	25	1 900 000,00 €	1 056 830,00 €	Validé – Non officiel
	Excamed SAS	Besançon	PME	25	1 030 650,00 €	713 208,00 €	Validé – Non officiel
<b>Bilan fonds aéro</b>					<b>1 770 038,00 €</b>		<b>pour 2 projets</b>

+ 3 dossiers complets en file d'attente

AAP Résilience 7 dossiers en file d'attente et 2 dossiers incomplets

**Bilan total Doubs 11 596 857,00 €**

AAP Industrie du Futur En cours

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des évolutions et de la mise en œuvre opérationnelle des axes stratégiques de France Relance dans le département du Doubs sur l'exercice 2021.

Mes services sont à votre disposition pour tout complément.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Madame la Présidente, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet  
  
Joël MATHURIN